

Ils ont dit ...

A propos de la route sur le tracé Noirhomme (également appelé tracé Reickem)

✧ Joseph Houssa, Bourgmestre de Spa:

"Jean-Pierre Grafé [alors Ministre des Travaux Publics] peut faire les études qu'il veut, ce sera le tracé Raikem ou rien d'autre."

(Le Jour, 08/03/1993)

✧ Guy-Bernard du Bois, Administrateur-délégué de Spadel:

"A quoi rimerait une route au milieu d'une aire thermique?"

(Le Soir, 08/03/1993)

A propos du centre thermal

✧ Joseph Houssa, Bourgmestre de Spa

"Si, dans 3 mois, aucune décision ne tombe pour le site d'Annette et Lubin avec des partenaires publics et privés, nous investirons en bas!" [dans l'établissement thermal actuel]

(La Meuse, 18/01/1993)

✧ Charles Dufour, Directeur Général de Tractebel Development

"L'idée n'est pas de vendre le thermalisme, mais de vendre Spa. Ses habitants devront s'organiser en conséquence pour offrir une gamme de distractions culturelles, nocturnes et sportives permettant de répondre aux attentes des visiteurs."

(Echos, 09/06/1994)

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE SPADOIS

CONTRE

LE PROJET DE ROUTE DITE "DE CONTOURNEMENT"

Association apolitique, l'A.S.P.S. est composée de citoyens responsables, soucieux de préserver l'exceptionnel patrimoine architectural et forestier de la Ville de Spa.

Dans cette logique, l'A.S.P.S. s'oppose **catégoriquement à la construction d'une route à travers le massif forestier du nord de Spa** (massif du Staneux) et entreprendra toutes les actions légales nécessaires pour empêcher que ce projet désastreux ne se concrétise.

Les raisons techniques, économiques et écologiques qui condamnent le projet de route sont exposées à l'intérieur de ce dépliant.

Contacts ASPS :

Pierre COURBE
Tél.: 04/366.37.75 (journée)
087/77.58.16 (soirée)

Jean CHRISTIANE
Tél.: 087/77.18.23 (soirée)

La Ville de Spa a déposé auprès de la Région Wallonne un projet de Centre thermal et sollicite dans ce cadre l'établissement d'une route dite "de contournement" (tracé Noirhomme, encore appelé tracé Reickem).

Cette route est présentée comme ayant deux fonctions:

1. Délester le centre-ville du trafic de transit (véhicules légers).
2. Délester le centre-ville du trafic de poids-lourds lié à l'évacuation de la production de Spa Monopole.

L'A.S.P.S. s'oppose catégoriquement à la construction de cette route pour les raisons suivantes:

1. Il n'y a pas de trafic de transit à Spa. Des mesures réalisées par l'Université de Liège en 1994 ont montré que le trafic de transit représente moins de 10% du trafic total.
2. La route défigurerait irrémédiablement la colline boisée de l'Avenue Reine Astrid. Les conditions géologiques y rendent obligatoires la construction de talus de 7 à 14 m de haut, de 20 à 40 m de large pour soutenir la route (calculs LGIH - Université de Liège).
3. Le massif forestier du Staneux abrite des zones de très grand intérêt biologique, une zone de protection spéciale pour les oiseaux, ...et il est l'objet d'une demande de classement! La réalisation de la route constituerait un dommage écologique irréparable. C'est en outre l'espace forestier de proximité de la ville le plus fréquenté qui est ainsi saccagé.
4. Le coût annoncé par la Ville (174 millions BEF) est ridiculement bas. Le tracé Noirhomme nécessite d'énormes travaux de stabilisation et de réduction des nuisances (p. ex. tranchée couverte à 650 millions BEF/km). Le coût réel sera compris entre 800 millions et 1,3 milliard BEF.
5. Le GIREA a réalisé en 1994-1995 une étude scientifique des différents tracés routiers envisagés. Le tracé Reickem avait été écarté en raison de son incidence sur les milieux naturel et humain. On a imposé au GIREA de

prendre en compte ce tracé "pour lequel il y avait eu auparavant un accord". Il s'agit donc d'un choix politique, qu'aucun argument concret ne peut motiver.

6. En 1993, M^{me} de S^t Georges (auteur du schéma de structure de la Ville de Spa) notait: "le tracé Noirhomme hypothèque très gravement tout projet de développement de l'établissement thermal sur la colline d'Annette et Lubin et irrémédiablement celui d'aire thermale". Le projet de la Ville de Spa n'en intègre pas moins la route et le centre thermal!

7. Les conclusions des différentes études sur le transport ferroviaire de la production de Spa Monopole sont tellement contradictoires que M^{me} de S^t Georges suggérait en 1993 d'en refaire une synthèse objective. Cette synthèse n'a jamais été faite, et pour cause: le transport ferroviaire (combiné rail-route) est techniquement réalisable et économiquement viable. De plus, il s'inscrit certainement dans une politique d'avenir inévitable. Il manque juste une volonté politique ...

8. Le projet thermal met tous les oeufs de la Ville de Spa dans le panier du tourisme de remise en forme. Les autres secteurs d'activité de Spa sont oubliés. Le concept appliqué rue des Ecomines et déjà critiqué serait étendu au centre de Spa: accès malaisés aux commerces, moins de places de parking. C'est condamner les commerces du centre de Spa, qui constituent le plus grand centre commercial de la région et dont la clientèle est principalement constituée des habitants de cette région.

9. Cerise sur le gâteau: dans la même logique de mépris de notre patrimoine naturel, le projet thermal prévoit un funiculaire qui défigurerait irrémédiablement la colline boisée d'Annette et Lubin, la plus belle de Spa.

Cette route "de contournement", que l'on pourrait plus exactement baptiser route de déboisement est inutile, néfaste et ruineuse.